

## Commune D'ORVAULT

### DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

### ARRONDISSEMENT

NANTES

### CANTON

SAINT-HERBLAIN II

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

13 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du six décembre deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Monsieur Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN

### **Absents ayant donné pouvoir** :

M. Dominique GOMEZ	donne procuration à	Mme Dominique VIGNAUX
M. Morvan DUPONT	donne procuration à	Mme Linda PAYET
Mme Stéphanie BELLANGER,	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Cyrienne FOUQUET-HENRI	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## **30. Labellisation Mon restau responsable**

### ***Madame GAILLOCHET rapporte :***

*La Fondation pour la Nature et l'Homme et le Réseau Restau'Co proposent aux collectivités territoriales une démarche gratuite de labellisation de leur restauration collective, de la production de repas au projet éducatif en passant par*

l'approvisionnement. *Mon restau responsable* est fondé sur 4 piliers et 12 axes de progrès :

- **Bien-être** – Evaluer les aménagements dédiés à l'accueil des convives et au confort des salles de restauration, et garantir la qualité nutritionnelle des menus servis.
- **Assiette responsable** - Evaluer l'atteinte des objectifs en termes d'approvisionnement en produits bio, durables ou de proximité.
- **Éco-gestes** - Lutter contre le gaspillage et la réduction des déchets, réaliser des économies d'eau et d'énergie, utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement.
- **Engagement social et territorial** - Travailler avec les acteurs du territoire, sensibiliser, impliquer et améliorer les conditions sociales des équipes.

La Ville d'Orvault s'est engagée dans cette démarche depuis la fin de l'année scolaire 2020-21. Un auto-diagnostic a été réalisé et sera suivi de rencontres avec des communes de l'agglomération nantaise s'étant engagées dans la démarche. Ces étapes successives permettront de définir des pistes d'amélioration pour chacun des quatre piliers, après concertation avec les services concernés, élus et usagers. Enfin, une séance publique de lancement de la démarche mettra en valeur cette démarche auprès des orvaltaises et orvaltais.

### **INFORMATION**

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la démarche engagée par la Ville d'Orvault dans le cadre du label *Mon restau responsable*.

Rendu exécutoire

Par publication le : 14 DEC 2021

Extrait certifié conforme

Orvault, le 14 décembre 2021

**Pour le Maire**

**Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**